



Sommaire de l'évaluation

Évaluation de la cohérence en matière de diplomatie, de commerce et d'aide internationale dans le Secteur de l'Asie-Pacifique, de 2015-2016 à 2020-2021



À PROPOS DE L'ÉVALUATION

La Direction de l'évaluation d'Affaires mondiales Canada a mené une évaluation de type thématique du Secteur de l'Asie-Pacifique (OGM) portant sur l'examen de la cohérence entre les secteurs d'activités, notamment la diplomatie, le commerce et l'aide internationale, de 2015-2016 à 2020-2021. Il s'agissait de la troisième d'une série de 4 évaluations sur la cohérence dans les secteurs géographiques. Les principaux objectifs consistaient à évaluer la mesure dans laquelle OGM fonctionne d'une manière cohérente et à analyser les facteurs qui favorisent ou restreignent la capacité des filières à collaborer à des mandats et à des résultats communs.



CONSTATATIONS CLÉS

Les facteurs suivants sont ressortis comme les plus déterminants en ce qui concerne le niveau de collaboration au sein du Secteur de l'Asie-Pacifique :

- **Leadership** : La réflexion sur la cohérence au sein de la direction a été observée principalement par le biais du cycle annuel de planification stratégique. Les possibles initiatives conjointes déterminées comme stratégiques par la haute direction ont tendance à ne pas se concrétiser si ces dernières n'ont pas fait l'objet d'un mandat précis. Bien que la haute direction ait témoigné de la priorité qu'elle donne à la cohérence, une proportion notable du personnel n'était pas consciente de cette réalité. Ainsi, la réussite des initiatives conjointes dépend, dans une large mesure, de l'orientation et des conseils que la haute direction a fournis au personnel.
- **Capacités et expertise** : La confiance du personnel en ses compétences en matière de collaboration est élevée, mais il se pourrait que certains manques sur le plan des connaissances et des compétences pratiques aient nui aux efforts menant à une collaboration efficace. Une connaissance limitée des autres filières d'OGM par les filières d'OGM, l'absence de mesures incitatives et des problèmes liés à la capacité dans l'ensemble du Ministère sont apparus comme d'importants obstacles à la collaboration. Actuellement, aucun financement n'est réservé pour appuyer des initiatives interfilières. La disponibilité des ressources peut constituer un facteur favorisant de manière importante la collaboration.
- **Structure organisationnelle** : La structure organisationnelle d'OGM n'a pas été un obstacle majeur à la cohérence. La réorganisation de certaines directions générales semble avoir eu un effet positif sur la cohérence. Les 3 filières ont démontré qu'elles avaient la souplesse nécessaire pour participer à une collaboration interfilières, quoique chaque filière était limitée par des considérations qui lui étaient propres.



RECOMMANDATIONS

1. OGM devrait définir des initiatives interfilières concrètes et fournir des conseils au personnel pour s'assurer que la collaboration se concrétise dans l'ensemble des filières.
2. OGM devrait renforcer les connaissances
- que les filières d'OGM ont les unes des autres.
3. OGM devrait mettre en place des mesures incitatives pour accroître la motivation du personnel à participer à des initiatives conjointes.

